

**ILS PROFITENT DE LA CRISE POUR LICENCIER –
ON LES DEMASQUE !**

A l'Hôtel de la Bourse, une collègue est en pleine procédure de licenciement pour motif économique, et pourtant...

UN SECTEUR SOUS PERFUSION...

Face à la crise du Covid et son impact sur notre branche d'activité, un « comité interministériel du Tourisme » s'est réuni. **Une batterie d'aides aux entreprises ont été annoncées. Pour la CGT, cela était salubre à condition que cela permette la préservation des emplois et que cela ne se fasse pas au détriment du bien commun.**

C'est aussi l'occasion **d'invalider définitivement le discours traditionnel des patrons selon lequel les profits qu'ils se dégagent grâce à notre travail serait justifié** parce qu'ils prennent des « risques ». Celui « *d'entreprendre et de tout perdre au moindre problème de gestion, au moindre imprévu* ». Maintenant que le risque est là, que de nombreuses entreprises sont en difficultés... Ils en appellent soudainement à la collectivité pour passer à la caisse !

On trouve dans ces aides :

- Un **fonds d'aide aux entreprises** de moins de 20 salarié-e-s avec moins de 2M d'euros de CA
- Une **exonération de cotisations sociales** jusqu'en juin 2020... Cotisations qui permettent entre autres de financer l'hôpital public. **Nous étions bien sûr contre cette mesure.**
- Un **allègement des taxes de séjour** si les collectivités locales le décident ainsi qu'une réduction de deux tiers de la taxe foncière.
- Un **investissement de la Banque des Territoires** avec une participation des assurances.
- Une **suppression des loyers et redevances d'occupation**... mais uniquement lorsque cela concerne des bailleurs nationaux (**Etat et opérateurs**)
- La **prolongation possible du chômage partiel** pour les salarié-e-s sans coût pour l'employeur **jusqu'à fin septembre au moins.**

Nous revendiquons pour notre part l'annulation totale des loyers pour la période et la suppression des dettes des entreprises sur les marchés financiers.

ET UNE AUBAINE POUR DES PATRONS SANS SCRUPULES

En mars dernier, le gouvernement annonçait qu'il ne devait y avoir aucun licenciement économique. On se rend aujourd'hui compte que l'absence de traduction dans les textes de cette promesse n'avait qu'un but : laisser les mains libres aux patrons. Et **Philippe Bohrer**, celui de l'Hôtel de la Bourse (et de dizaines d'autres boîtes), fait preuve d'un cynisme sans nom : **s'il n'a pas manqué de se verser 350000 euros de dividendes sur les quatre dernières années, il profite du fléau qu'est ce Covid pour se débarrasser d'une syndiquée appréciée pour son travail et son relationnel par ses collègues, la clientèle, les prestataires, etc.**

Pourtant, et comme on l'a évoqué auparavant, il est **encore possible de recourir au chômage partiel sans le moindre frais pour l'entreprise jusqu'à fin septembre dans l'hôtellerie-restauration**. S'il y avait réellement des difficultés économiques persistantes et que l'employeur voulait maintenir l'emploi, il pourrait l'utiliser. **Il le fait d'ailleurs toujours pour ses autres salarié-e-s !**

En plus, les employé-e-s le constatent tou-te-s : la période de creux est derrière eux. **Le taux de remplissage de l'hôtel est au beau fixe** : équivalent voire mieux que d'autres années à la même période. Ils sont en **sous-effectif**. On ne leur garantit **pas la possibilité de mettre en œuvre les procédures spécifiques Covid**, faute de personnel planifié.



A côté de ça, le patron applique une politique gestionnaire bien plus laxiste sur d'autres sujets. Nous avons deux exemples édifiants à vous partager :

- **Le non-recouvrement des dettes de certains clients** : en effet, aucune garantie (CB ; carte d'identité ; passeport ; etc.) n'est prise à l'arrivée et il n'est pas rare d'en voir disparaître en laissant une ardoise.
- **Le tarif des chambres est en ce moment sous-évalué avec des nuitées vendues à 40 euros environ**. Nous estimons que nous sommes proches de la vente à perte. En agissant de la sorte, il met en danger les salarié-e-s de l'hôtel mais exerce aussi un dumping social sur l'ensemble de la branche : les autres établissements mulhousiens doivent s'aligner et cela menace l'ensemble du personnel hôtelier local !

LA GREVE CONTRE LE DEFAITISME



Les salarié-e-s de l'Hôtel de la Bourse ne se contentent pas de constats. Ils passent à l'action et **se mettent en grève à partir du samedi 1^{er} août : hors de question que leur collègue soit licenciée sous de faux prétextes !**

En attendant, quel que soit l'hôtel ou le restaurant où tu travailles : **pour être plus forts, rejoins la CGT !** Tu trouveras agrafé à ce tract des informations relatives au syndicat, à nos permanences, ainsi qu'un bulletin d'adhésion au syndicat pour nous renforcer. Nous sommes également joignables au 0769759062 ou par mail à hcr68cgt@gmail.com.

4, rue du Pommier 68200 Mulhouse 07.69.75.90.62 hcr68cgt@gmail.com

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE 2/2 NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE